

SCI VALELEAUDE

Société Civile Immobilière au capital de 1.200 euros

Siège social : 12 rue Aristide Briand

59830 CYSOING

841 838 931 R.C.S. LILLE METROPOLE

Ci-après la "Société"

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 1^{er} JANVIER 2025**

L'an Deux Mille Vingt-Cinq,
Le Premier Janvier,

L'unanimité des associés de la SCI VALELEAUDE, au capital de 1.200 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 841 838 931, ayant son siège social situé 12 rue Aristide Briand à CYSOING (59), à savoir :

- Monsieur Valentin BOURNONVILLE, détenant 119 parts sociales de la Société, numérotées de 1 à 119,
- Madame Aude BOURNONVILLE née MULLIER, détenant 1 part sociale de la Société, numérotée 120,

Ont, à l'unanimité, pris dans un acte, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification de l'article 3 des statuts de la Société,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'unanimité des associés décide de transférer, avec effet ce jour, le siège social de la Société du 12 rue Aristide Briand à CYSOING (59) au 105 Route de Genech à CYSOING (59) et de modifier, en conséquence, l'article 3 des statuts de la Société comme suit :

« Article 3 – Siège social

Le siège social est fixé 105 Route de Genech à CYSOING (59) ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'unanimité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'unanimité des associés.

<u>Signataires</u>	<u>Signatures</u>
Monsieur Valentin BOURNONVILLE	
Madame Aude BOURNONVILLE née MULLIER	